

## EDITO

Chères Vairloises, Chers Vairlois,

Comme vous le savez, le premier tour des élections municipales s'est tenu le 15 mars dernier.

Notre liste «Vair l'avenir» a été élue, avec un résultat de 51,31 %, ce qui nous a permis d'obtenir 22 sièges au sein du conseil municipal sur un total de 29.

La liste que j'ai eu le plaisir de conduire a obtenu la majorité de vos voix et au nom de l'équipe que je représente, je tenais à vous en remercier sincèrement.

Le premier conseil municipal s'est tenu le 23 mai avec l'ensemble des nouveaux élus pour l'élection du maire, des maires déléguées ainsi que les adjoints.

Il s'est passé plus de 2 mois avant notre installation et nous avons dû gérer la crise sanitaire, avec l'aide de nos agents municipaux qui sont restés mobilisés à chaque instant.

La crise sanitaire que nous avons connue a eu, pour chacun d'entre nous, un écho différent. Elle a bouleversé nos vies et malgré la distanciation sociale qui s'est imposée, nous avons pu constater un élan de solidarité partout en France comme dans notre belle commune : appels aux personnes «vulnérables», confections de masques par les bénévoles...

Nous espérons que vos proches et vous-même avez passé au mieux cette période difficile et inédite que j'espère «unique».

L'heure du déconfinement est aussi celle du rassemblement. Notre équipe est motivée pour oeuvrer à la satisfaction de l'intérêt général. Vos élus travaillent dans un état d'esprit collectif et participatif et arborent une attitude constructive.

Les commissions ont été constituées dernièrement. Notre équipe municipale va ainsi pouvoir très rapidement travailler à la mise en place de notre programme, tout en poursuivant les projets déjà engagés.

La première de ces commissions à s'être réunie est la commission «communication» pour élaborer ce numéro spécial qui fait état de l'organisation de l'équipe municipale ainsi que l'organigramme des services municipaux. Pour garder un lien étroit avec vous, régulièrement, nous communiquerons sur un petit journal, l'actualité de Vair-sur-Loire et sur l'avancement des projets communaux.

Après ce préambule, je vous invite à découvrir vos nouveaux élus avec leurs fonctions.

Les maires déléguées, les adjoints et moi-même auront le plaisir de vous recevoir sur rendez vous à la mairie.

Si la situation sanitaire le permet, nous organiserons une réunion de présentation de la nouvelle équipe municipale après les vacances d'été.

A très bientôt,  
Très bel été à tous.

Eric LUCAS

Le maire, les maires déléguées et les adjoints





# Le conseil municipal



Eric LUCAS  
maire de Vair-sur-Loire



Benoît CHASSE  
Conseiller délégué  
à la communication



Georgina COLLINEAU  
Conseillère déléguée  
à l'urbanisme



Stéphane MELLIER  
Conseiller délégué  
à la vie associative



Isabelle LEFOL ANDRE  
Conseillère déléguée  
aux affaires scolaires



Liliane COUILLEAULT  
Conseillère déléguée  
aux ressources  
humaines

Michelle RIGAUD  
1ère adjointe et maire déléguée  
de St Herblon  
Adjointe aux solidarités et aux  
aînés



Amélie CORNILLEAU  
7ème adjointe et maire déléguée  
d'Anetz  
Adjointe à l'enfance jeunesse  
et à l'éducation



Patrick BUCHET  
2ème adjoint  
adjoint à l'adminis-  
tration  
générale  
et la vie économique



Marie LHERIEAU  
3ème adjointe  
adjointe à la culture  
et la communication



Henri RABERGEAU  
4ème adjoint  
adjoint au patrimoine  
communal et à la  
sécurité



Anaïs ORHON  
5ème adjointe  
Adjointe à la vie  
associative  
et au sport



Pierre de LAUBADERE  
6ème adjoint  
adjoint à l'environnement,  
à l'espace rural  
et à l'urbanisme



Didier MEREL  
Conseiller délégué  
à la voirie à Anetz



Estelle LEMAUX  
Conseillère  
déléguée aux  
solidarités et aux  
aînés



Hubert PETIT  
Conseiller délégué  
à la voirie à St  
Herblon



Christophe  
GRANGE



Cyrielle  
GRIMAULT



Martine CATELIN



Stéphane CERCLE



Aurélie LARNAUD



Quentin VALLEE



Baudouin ALLIZON



Matthieu AVIS



Gérard BARRIER



Marie-Christine  
BLIN



Sandrine FORTEAU



Michel LEBLANC



Christophe HIVERT

## Les commissions municipales

**Solidarités et aînés :**  
Adjointe : Michelle RIGAUD  
Conseillère déléguée : Estelle LEMAUX  
Membres : Aurélie LARNAUD, Liliane COUILLEAULT, Martine CATELIN, Michel LEBLANC

**Finances - ressources humaines :**  
Adjoint : Patrick BUCHET  
Conseillère déléguée aux ressources humaines : Liliane COUILLEAULT  
Membres : Martine CATELIN, Amélie CORNILLEAU, Henri RABERGEAU, Sandrine FORTEAU

**Vie économique :**  
Adjoint : Patrick BUCHET  
Membres : Martine CATELIN, Michelle RIGAUD, Stéphane CERCLE, Christophe GRANGE, Matthieu AVIS

**Communication :**  
Adjointe : Marie LHERIEAU  
Conseiller délégué : Benoît CHASSE  
Membres : Stéphane MELLIER, Pierre de LAUBADERE, Christophe HIVERT

**Culture :**  
Adjointe : Marie LHERIEAU  
Membres : Benoît CHASSE, Liliane COUILLEAULT, Pierre de LAUBADERE, Michelle RIGAUD, Matthieu AVIS.

**Patrimoine communal et sécurité (voirie-bâtiments) :**  
Adjoint : Henri RABERGEAU  
Conseillers délégués : Hubert PETIT (St Herblon) et Didier MEREL (Anetz)  
Membres : Cyrielle GRIMAULT, Quentin VALLEE, Gérard BARRIER

**Sport :**  
Adjointe : Anaïs ORHON  
Membres : Stéphane CERCLE, Estelle LEMAUX, Georgina COLLINEAU, Christophe GRANGE, Sandrine FORTEAU

**Vie associative :**  
Adjointe : Anaïs ORHON  
Conseiller délégué : Stéphane MELLIER  
Membres : Stéphane CERCLE, Aurélie LARNAUD, Benoît CHASSE, Michel LEBLANC.

**Urbanisme :**  
Adjoint : Pierre de LAUBADERE  
Conseillère déléguée : Georgina COLLINEAU  
Membres : Marie LHERIEAU, Quentin VALLEE, Didier MEREL, Baudouin ALLIZON

**Environnement, espace rural :**  
Adjoint : Pierre de LAUBADERE  
Membres : Hubert PETIT, Isabelle LEFOL-ANDRE, Quentin VALLEE, Didier MEREL, Christophe HIVERT

**Affaires scolaires :**  
Adjointe : Amélie CORNILLEAU  
Conseillère déléguée : Isabelle LEFOL-ANDRE  
Membres : Christophe GRANGE, Patrick BUCHET, Cyrielle GRIMAULT, Marie-Christine BLIN

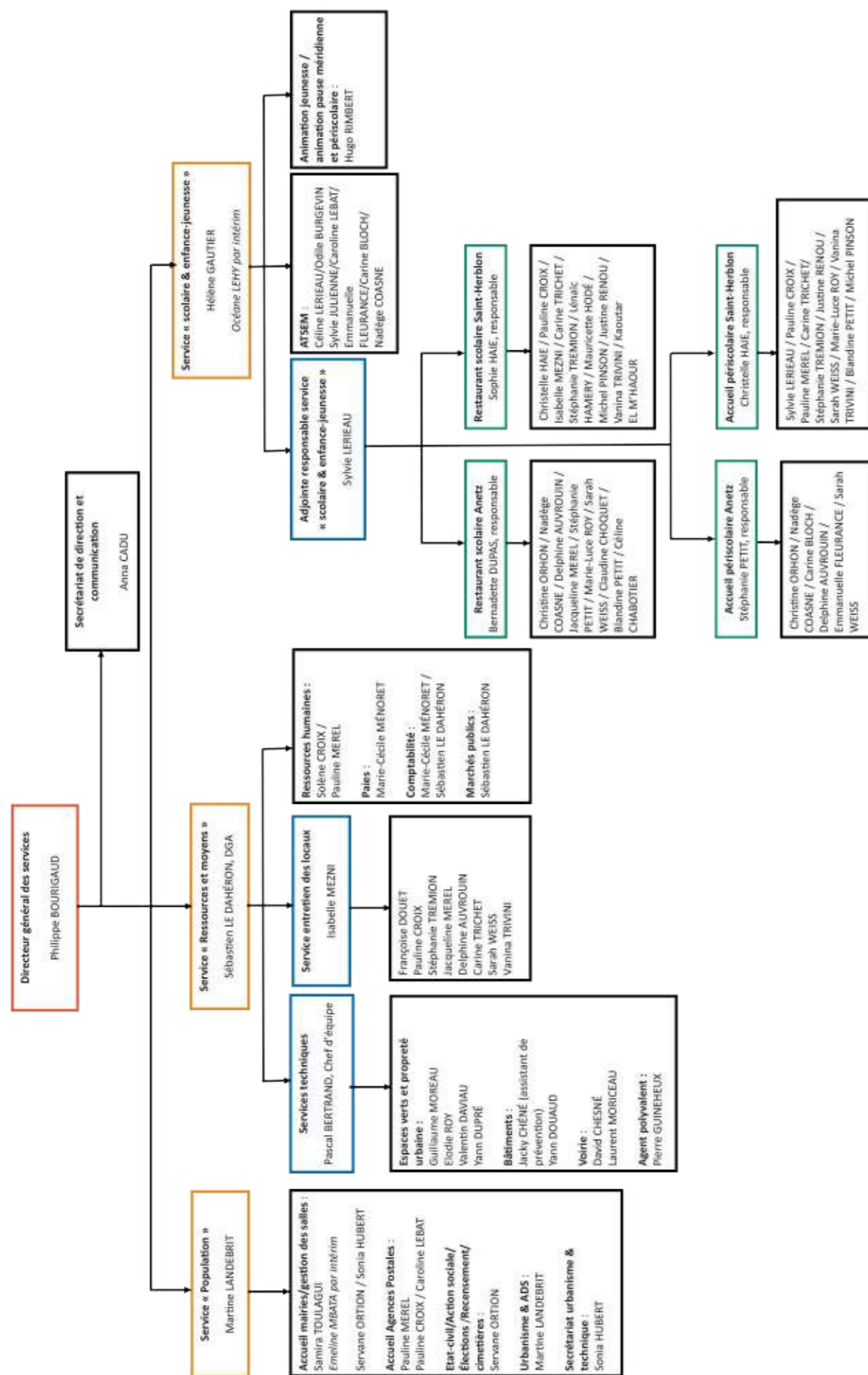
**Enfance-jeunesse :**  
Adjointe : Amélie CORNILLEAU  
Membres : Isabelle LEFOL-ANDRE, Stéphane MELLIER, Aurélie LARNAUD, Georgina COLLINEAU, Marie-Christine BLIN

## Commission d'appel d'offres :

Membres titulaires : Michelle RIGAUD, Patrick BUCHET, Anaïs ORHON, Henri RABERGEAU et Sandrine FORTEAU  
Membres suppléants : Liliane COUILLEAULT, Stéphane MELLIER, Georgina COLLINEAU, Hubert PETIT, Baudouin ALLIZON.



# Les services



# La gestion du coronavirus

## Au niveau des écoles :

### L'accueil des enfants pendant le confinement

Un arrêté a été signé par M. Lucas pour réunir les enfants de parents «personnels prioritaires» pendant la durée du confinement. L'accueil devait avoir lieu au sein de l'école du Chêne Vert pour l'ensemble des écoliers de Vair-sur-Loire. Aucun enfant n'a été accueilli durant les premières semaines. 7 enfants ont été accueillis au cours des deux dernières semaines de confinement à l'école Saint Joseph. Cet accueil a été assuré par l'équipe enseignante.

### La réorganisation des écoles en lien avec la mairie

- Rencontre régulière avec les élus et les directrices d'école, lien avec Mme L'Inspectrice de l'Education Nationale et échange quotidien avec les directrices d'écoles pour mettre en place le protocole sanitaire.
- Travail en transversalité avec les différents services de la commune. Les services techniques ont été mobilisés dans les écoles pour l'aménagement, la fermeture des structures de jeux... Le service entretien pour le nettoyage des locaux, les ressources humaines pour faire face aux questionnements des agents...
- Ouverture de sites périscolaires différenciés (Public/privé-Maternelle/élémentaire) pour éviter le brassage d'enfants. Le service de restauration scolaire a été rouvert dès la reprise de l'école.

## Action du CME, pendant le confinement :



Les élus du CME ont travaillé leur créativité pour soutenir les personnes vulnérables par des dessins, du LAND'ART, des poèmes...

## L'accueil 2S2C

Une convention a été signée entre l'Inspection académique de la Loire-Atlantique et la commune de Vair sur Loire pour lancer le dispositif 2S2C (Sport-Santé-Culture-Civisme) qui consiste à mettre en place des activités complémentaires au temps scolaire. Ce dispositif permet d'accueillir les enfants qui ne peuvent pas l'être tous les jours de la semaine à l'école. Il est ouvert de 8h30 à 17h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis jusqu'au 4 juillet. De nombreuses activités sont proposées en lien avec les 4 grandes thématiques du dispositif (exemple: marche verte pour ramasser des déchets, chants en anglais, initiation parcours vélo, peinture, expression théâtrale...).



## La mairie

Le vendredi 13 mars 2020, une annonce est faite auprès de l'ensemble du personnel qu'un confinement généralisé se profile pour mardi 17 mars 2020 à 12h. Par conséquent, cela a entraîné la fermeture des écoles, des salles communales et des services publics municipaux.

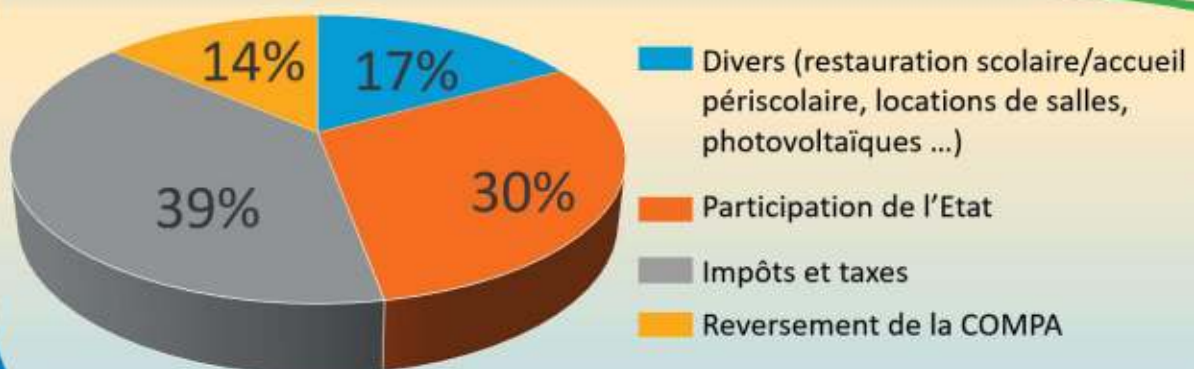
- Dès mardi 17 mars 2020 : tout le personnel administratif a été placé en télétravail (pour toutes celles et ceux pour qui cela a été rendu possible, pour les autres : autorisation spéciale d'absence pour cause de coronavirus). Le personnel technique a été placé en autorisation spéciale d'absence. Tout le personnel enfance aussi pour cause de fermeture des services.
- Quelques agents administratifs ont continué à assurer une permanence d'activité depuis leur domicile et ont traité les demandes des administrés pouvant contacter la mairie via le formulaire de contact du site internet et par mails, par ordre d'urgence et de priorité.

- Une surveillance des bâtiments communaux a continué mais malheureusement des dégradations pendant ce confinement ont été déplorées liées à des actions de malveillance de certains individus.
- Début avril 2020 : reprise d'activité partielle et progressive des services techniques selon les besoins à couvrir les plus urgents.
- Fin avril 2020 : reprise de l'accueil téléphonique en mairie.
- Mi-mai 2020 : reprise de l'accueil physique en mairie (après avoir apposé des plaques de protection plexiglas et défini tout un protocole sanitaire pour protéger les employés et le public).
- Poursuite d'autorisations spéciales d'absences pour quelques agents se trouvant dans des situations particulières.
- Aujourd'hui : reprise «quasi-normale» des services municipaux mais avec des restrictions sanitaires et des adaptations particulières (exemple : ouverture du dispositif sur le plan scolaire dit «Sport, Santé, Civisme et Culture»).



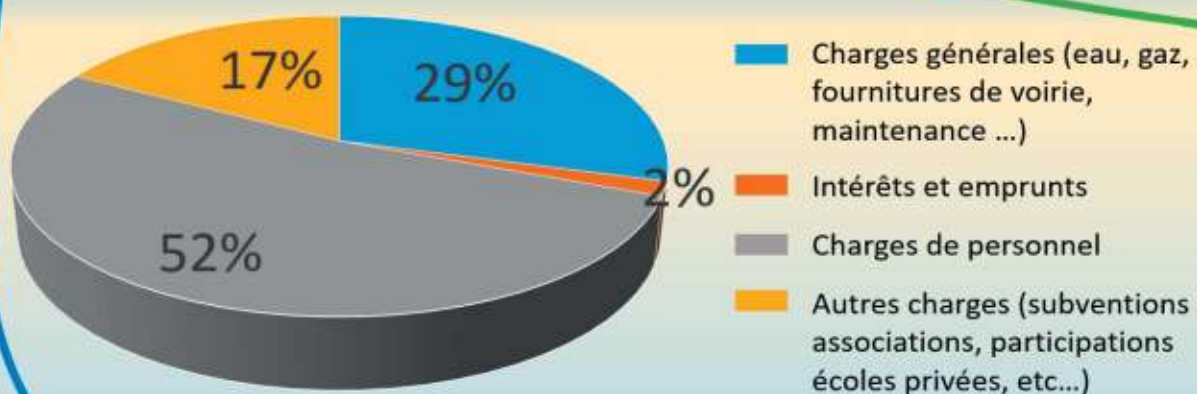
# Le budget communal - 2019

## Recettes de fonctionnement



3 969 339,00 €

## Dépenses de Fonctionnement



2 867 678,00 €

À noter...

- Capacité d'autofinancement de 1 000 000 € (capacité de la commune à investir sur ses fonds propres).
- Commune peu endettée : 2 225 000 € ce qui représente un niveau d'endettement de 475 €/habitant contre 748 €/habitant pour une commune de même strate, en moyenne.

# Du côté des travaux ...

## Rue de l'Europe :

Les travaux reprendront dans un premier temps au 3ème trimestre 2020 (pendant les vacances) :

- Déplacement et aménagement du parking de l'Ancre,
- Finition du parking des commerces,
- Finition coté rue des Pinsons,
- Puis, côté rue de l'Hôtel de Ville, réalisation d'un rond point,
- Modification de l'Éclairage Public.



## Giratoire à la La Barbinière :

- Finition de l'effacement des réseaux (raccordements, mise en réseau, dépose)
- Finition de l'Éclairage Public (mise en réseau, dépose de l'aérien)



## Mairie siège - rue de la Boule d'Or :

Suite au déconfinement, le chantier reprend son activité. Nous constatons un retard d'environ 2mois.



## Halle de tennis :

Suite au déconfinement, le chantier a repris et les terrassements sont en finition, la maçonnerie des vestiaires commence, les fondations sont coulées...



## Terrain de foot :

L'éclairage homologué est en service depuis le 08 juin 2020. Les travaux pour un arrosage intégré ont débuté. La saison 2020-2021 pourra s'effectuer dans de bonnes conditions.





# Fermetures estivales



La mairie d'Anetz sera fermée du samedi 18 juillet au samedi 1er août inclus.

La mairie de St Herblon sera fermée du lundi 3 au samedi 15 août 2020 inclus.



Les agences postales communales seront fermées les samedis 11, 18, 25 juillet, 1<sup>er</sup> 8 et 15 août 2020.



# Le mot de la minorité

À l'issue des élections municipales, la liste «Vair-sur-Loire, partageons l'envie d'être ensemble», menée par Gérard BARRIER, a obtenu 48,7% des voix. Nous tenons à remercier chaleureusement les électeurs de la confiance qu'ils nous ont accordée. Nous sommes désormais 7 élus au Conseil Municipal sur 29 membres et comptons bien représenter tous les Vairlois-es.

Depuis l'installation du Conseil Municipal, Françoise BENOIST, après dix-neuf années au service de la population, a souhaité démissionner et la presse s'en est fait l'écho. Notre détermination n'a pas faibli, nous souhaitons travailler dans un esprit positif mais vigilant.

Nous n'avons pas été élus pour être des opposants systématiques ! C'est à croire, pourtant, que la majorité nous a considéré comme tels en cherchant à nous empêcher de nous exprimer, par l'intermédiaire d'un règlement intérieur voté dans l'urgence.

Nous avons déjà évoqué ces sujets dans nos publications, que vous pouvez retrouver sur le groupe Facebook **VAIR les Habitants** (facebook.com/VairLesHabitants).

Nous serons attentifs à toute l'actualité communale.

Les élus de la minorité

# Distribution de masques

Si vous n'avez pas pu venir chercher vos masques aux permanences du mois de juin, vous pouvez venir les retirer en mairies.

Vous devez remplir un coupon au préalable disponibles dans les mairies, les commerces et sur le site internet.



Présentez vous, muni de ce coupon

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Masque Adulte - nombre : .....

Masque Enfant (- de 12 ans) - nombre : .....

Pour respecter les normes de sécurité COVID, il est conseillé qu'une personne par foyer récupère les masques.

# Collège de Loireauxence

Si votre enfant est né en 2008 et/ou rentre en 5ème, vous êtes invités à donner votre avis sur le secteur de recrutement du collège public de Loireauxence sur le lien suivant : <https://forms.gle/1aLgPovagdozT5ueA>.



COVID-19

## FACE AU CORONAVIRUS : POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver  
très régulièrement  
les mains



Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir  
à usage unique  
et le jeter



Saluer  
sans se serrer la main,  
éviter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000

(appel gratuit)